

Académie d'Orléans-Tours
0360718K
COLLEGE ROLLINAT
Rue du Lycée – 36200 ARGENTON SUR CREUSE
Tel : 0254246565

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Répartition de la viabilisation de la lingerie

Numéro de séance : 02/14

Numéro d'enregistrement : 75/14

Année scolaire : 2014/2015

Nombre de membres du CA: 27

Nombre de présents : 25

Quorum :14

- Quorum non atteint => CA à reconvoquer le

Le Conseil d'administration

Convoqué le 21/11/2014

Réuni le 02/12/2014

Sous la présidence de M. Yannick LOISEAU

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration :

Pièce(s) jointe(s) :

Non Oui Nombre

Libellé de la délibération :

Adopte la répartition des charges annuelles (année civile) de la viabilisation de la lingerie :
50 % sur le SRH :30% sur le lycée et 20 % sur le collège.

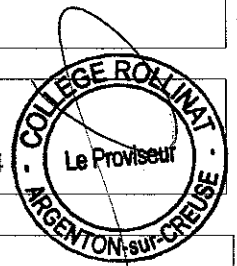
Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du Conseil d'administration
Nom : LOISEAU
Prénom : Yannick

Signature :

Date : 04/12/2014



Date de publication/ notification certifiant l'acte exécutoire ... *du 12/12/2014*